

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2024

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Mario Allen , suis responsable de la préparation du Rapport financier de Municipalité de Pontiac pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

Signature

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Mario Allen', written over a horizontal line.

Date

15 octobre 2026

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	27
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	28
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	29
Charges par objets	30
Excédent (déficit) accumulé	31
Avantages sociaux futurs	35

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	41
Analyse des charges	53

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la Municipalité de Pontiac,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Municipalité de Pontiac (l'« entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Pontiac au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », la municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé, au 31 décembre 2024 et 2023, de passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations et elle n'a pas fourni les informations requises dans ses états financiers en vertu de cette norme. À cet égard, les états financiers dérogent aux normes comptables du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats en ce qui concerne le montant qui aurait dû être comptabilisé et les informations à fournir sur les obligations liées à la mise hors service des immobilisations. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants comptabilisés comme passif, aux informations fournies dans les états financiers, aux charges ou à d'autres postes des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et 2023. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, comme nous l'avons fait pour les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**Observations - Informations financières établies à des fins fiscales**

Nous attirons l'attention sur le fait que la Municipalité de Pontiac inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Forvis Mazars S.E.N.C.R.E.L
CPA auditeur, permis de comptabilité publique A139307
Maniwaki Québec, le XXXX

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
				Redressé note 24
Revenus				
Taxes	1	8 048 124	8 326 702	7 966 902
Compensations tenant lieu de taxes	2	764 192	707 098	988 390
Quotes-parts	3			
Transferts	4	1 582 884	3 373 951	1 132 030
Services rendus	5	319 837	299 049	278 127
Imposition de droits	6	355 818	506 314	655 892
Amendes et pénalités	7	400	1 400	1 397
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	83 700	265 407	216 950
Autres revenus	10		7 300	33 981
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	11 154 955	13 487 221	11 273 669
Charges				
Administration générale	14	1 760 516	1 619 093	1 363 078
Sécurité publique	15	2 709 629	2 430 880	2 615 684
Transport	16	3 534 969	3 264 780	3 134 350
Hygiène du milieu	17	1 638 571	1 556 887	1 541 158
Santé et bien-être	18	8 000		
Aménagement, urbanisme et développement	19	475 626	298 611	413 030
Loisirs et culture	20	686 440	647 502	623 008
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	367 261	416 558	369 663
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	11 181 012	10 234 311	10 059 971
Excédent (déficit) lié aux activités	25	(26 057)	3 252 910	1 213 698
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		17 998 947	16 677 175
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27		(242 643)	(134 569)
Solde redressé	28		17 756 304	16 542 606
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice	29		21 009 214	17 756 304

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	1 585 102	909 835
Débiteurs (note 5)	2	8 550 406	6 155 761
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	10 135 508	7 065 596
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	1 620 354	1 032 719
Revenus reportés (note 11)	12	891 905	791 065
Dette à long terme (note 12)	13	9 485 125	10 465 405
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	11 997 384	12 289 189
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(1 861 876)	(5 223 593)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	22 682 007	22 730 958
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	62 773	62 773
Stocks de fournitures	20	85 271	59 425
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	41 039	126 741
	23	22 871 090	22 979 897
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	21 009 214	17 756 304
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	21 009 214	17 756 304
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	21 009 214	17 756 304
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(26 057)	3 252 910	1 213 698
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (	) (	1 020 650) (	895 830)
Produit de cession	3			
Amortissement	4		1 069 601	1 055 777
(Gain) perte sur cession	5			
Réduction de valeur / Reclassement	6			
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		48 951	159 947
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(25 846)	(16 872)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		85 702	(16 530)
	13		59 856	(33 402)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(26 057)	3 361 717	1 340 243
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(5 223 593)	(6 563 836)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(5 223 593)	(6 563 836)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(1 861 876)	(5 223 593)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023 Redressé note 24
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	3 252 910	1 213 698
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	1 069 601	1 055 777
Autres			
▪ Gain sur cession immobilisations	3.1		
	4	4 322 511	2 269 475
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(2 394 645)	(40 568)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	168 294	180 551
Revenus reportés	8	100 840	113 646
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	(25 846)	(16 872)
Autres actifs non financiers	12	85 702	(16 530)
	13	2 256 856	2 489 702
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (	601 309) (	895 830)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15		
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 (	)	(
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(601 309)	(895 830)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (	)	(
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 (	)	(
Cession	22		
	23		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	4 618	
Remboursement de la dette à long terme	25 (	1 007 218) (	1 136 800)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	22 320	19 769
Autres			
▪ ajustement	28.1		
	29	(980 280)	(1 117 031)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	675 267	476 841
Solde déjà établi	31	909 835	432 994
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	909 835	432 994
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	1 585 102	909 835

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La municipalité de Pontiac est un organisme municipal constitué et régie en vertu du Code municipal du Québec. Elle est dirigée par un conseil municipal.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérentes avec ces normes.

Les états financiers contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1, S23-2 et S23-3.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Le périmètre comptable d'un organisme municipal englobe les organismes qui sont sous son contrôle.

Un partenariat est un accord contractuel conclu entre un organisme municipal et une ou des parties non comprises dans le périmètre comptable de cet organisme municipal. Les partenaires exercent un contrôle partagé sur le partenariat.

a) Périmètre comptable

La municipalité ne contrôle aucun organisme.

b) Partenariats

La municipalité n'a conclu aucun accord contractuel qui réponde à la définition d'un partenariat.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs financiers, de passifs, d'actifs non financiers, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Estimations comptables

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction formule des hypothèses et procède à des estimations qui ont une incidence sur les montants présentés aux titres des revenus, des charges, des actifs, des passifs, des obligations et droits contractuels et des éventualités. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée de vie utile des immobilisations, les contestations d'évaluation et les réclamations en justice.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) Actifs financiers

Les actifs financiers constituent des éléments d'actifs qui peuvent être utilisés pour rembourser les dettes existantes ou pour financer des opérations futures. Ils ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités.

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La politique de la municipalité consiste à présenter, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

D) Passifs

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du Fonds de parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

Les montants perçus à l'égard des droits sur les carrières et sablières sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par l'organisme municipal en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. L'organisme municipal comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

E) Actifs non financiers

La municipalité comptabilise les immobilisations et certains actifs à titre d'actifs non financiers étant donné qu'ils peuvent normalement servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs. Ces actifs ne fournissent pas de ressources affectables aux règlements de passifs, à moins d'être vendus.

Immobilisations

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes:

Infrastructures ----- 40 ans

Bâtiments ----- 40 ans

Véhicules ----- 10, 15 et 20 ans

Ameublement et équipement de bureau --- 5 et 10 ans

Machinerie, outillage et équipement --- 10 et 20 ans

Les immobilisations en cours de réalisation ne sont amorties qu'à compter du moment de leur mise en service.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré premier sorti.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur de réalisation nette. Les propriétés destinées à être vendues au cours de l'exercice subséquent sont présentées dans les actifs financiers.

F) Revenus

Revenus de taxes

Les taxes se rapportant à l'exercice visé sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit, soit lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Revenus de compensations tenant lieu de taxes

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement. Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur.

Revenus de transfert

Les transferts sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la municipalité, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La municipalité comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

Revenus de services rendus, de licences et permis et revenus divers avec obligations de prestations

Les revenus de services rendus sont constatés dans la période au cours de laquelle ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Ces revenus constituent des opérations avec obligations de prestations pour lesquelles la Municipalité doit rendre un service ou fournir un bien précis en échange de la somme reçue d'un payeur. Ces revenus sont constatés au fur et à mesure que l'obligation est remplie, soit à un moment précis ou progressivement.

Revenus de droits sur les carrières et les sablières

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traités par les exploitants des carrières et des sablières. Ces revenus sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Revenus de droits du Fonds de parcs et terrains de jeux

Les revenus perçus à l'égard du Fonds de parcs et terrains de jeux sont comptabilisés en fonction de la valeur du site de lotissement. Ces revenus sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Revenus de droits de mutation immobilière

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date d'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Revenus d'amendes et pénalités et revenus divers sans obligations de prestations

Les revenus tirés d'une opération sans obligations de prestations sont constatés lorsque la municipalité a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'elle relève d'une opération passée ou d'un événement passé qui est à l'origine d'un actif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) offert par la municipalité est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs. S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les autres créances à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer, des intérêts courus à payer et des dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

3. Modification de méthodes comptables

Chapitre SP3400, Revenus

Au cours de l'exercice, la Municipalité a adopté les normes du chapitre SP 3400, « Revenus », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Ce chapitre établit des exigences différenciées en matière de comptabilisation en ce qui a trait aux revenus issus des opérations qui comportent des obligations de prestation (appelées « opérations avec contrepartie ») et à ceux issus des opérations sans obligations de prestation (appelées « obligations sans contrepartie ») ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet.

Le chapitre définit une obligation de prestation comme étant une promesse exécutoire de fournir des biens ou des services précis à un payeur en particulier. Le revenu tiré d'une opération avec contrepartie est constaté lorsque la Municipalité remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou les services promis au payeur. Les revenus tirés d'une opération sans contrepartie sont constatés lorsque la Municipalité a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'il relève une opération passée ou un événement passé qui est à l'origine d'un actif. Pour les opérations avec contrepartie, la municipalité doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou de services) sont distincts et doivent, par conséquent, être traités séparément. Lorsque la Municipalité détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestation pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou des services attribués à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, il procède à une estimation à l'aide des informations dont il dispose pour effectuer cette répartition.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2023, ont fait l'objet d'une application prospective. L'adoption de ce nouveau chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la municipalité.

Chapitre SP 3160, Partenariats public-privé

Au cours de l'exercice, la Municipalité a adopté les recommandations de la norme SP 3160, « Partenariats public-privé », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Cette norme fournit des indications sur la comptabilisation, l'évaluation et la présentation d'une infrastructure acquise par le gouvernement sous la forme d'un partenariat public-privé (PPP), soit un partenariat entre une entité gouvernementale et le partenaire du secteur privé. Notamment, elle identifie ce qui constitue un élément d'infrastructure réalisé en PPP et précise qu'un actif et un passif doivent être comptabilisés lorsque la Municipalité en obtient le contrôle.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2023, ont fait l'objet d'une application prospective. L'adoption de ce chapitre n'a entraîné aucune incidence sur les résultats, ni sur la situation financière de la Municipalité puisque la Municipalité ne détient pas de PPP.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Note d'orientation NOSP-8, Éléments incorporels achetés

Au cours de l'exercice, la Municipalité a adopté les recommandations de la Note d'orientation du secteur public NOSP-8, « Éléments incorporels achetés », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Ces recommandations s'appliquent à toutes les ressources économiques non monétaires, identifiables et sans substance physique qui sont acquises par la Municipalité dans le cadre d'une opération avec contrepartie conclue entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

Conformément à cette nouvelle note d'orientation, la Municipalité constate comme des actifs les éléments incorporels achetés lorsqu'ils répondent à la définition d'un actif ainsi qu'aux critères généraux de comptabilisation d'un actif, à condition qu'il soit probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à la municipalité et que le coût de cet actif puisse être évalué de façon fiable. Les éléments incorporels achetés sont initialement évalués au coût.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2023, ont fait l'objet d'une application prospective. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Municipalité.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	1 196 432	529 497
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	388 670	380 338
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	1 585 102	909 835
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 (	)(	)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	1 585 102	909 835
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	1 585 102	909 835
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	1 123 121	951 462
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10	7 861	13 035
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	5 413 357	4 601 031
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	1 604 515	101 272
Organismes municipaux	13	15 938	34 818
Autres			
▪ Droit de mutation, centre comm. et autres à recevoir	14.1	385 614	454 143
	15	8 550 406	6 155 761
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	2 251 931	2 656 802
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	2 251 931	2 656 802
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21		
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	1 332 519	759 883
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	302 579	425 069
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	3 146 101	2 864 545
Ministère de la Culture et des Communications	25		
Autres ministères/organismes	26	632 158	551 534
	27	5 413 357	4 601 031

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêts à des taux variant de 1,60 % à 3,91 % et viennent à échéance entre 2025 et 2040.

6. Prêts

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

7. Placements de portefeuille

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34		
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36		
	37		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39		

Note**8. Autres actifs financiers**

		2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40		
Autres			
▪	41.1		
	42		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Municipalité dispose d'un emprunt temporaire d'un montant autorisé de 1 500 000 \$ porte intérêts au taux préférentiel majoré le 0,25 %. Au 31 décembre 2024, le taux préférentiel était de 5,70 % et l'emprunt était inutilisé.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	1 017 926	370 252
Salaires et avantages sociaux	44	378 008	377 379
Dépôts et retenues de garantie	45	30 147	97 011
Provision pour contestations d'évaluation	46	60 000	30 000
Autres			
▪ Intérêts courus sur la dette à long terme	47.1	79 273	103 077
▪ Passif éventuel - poursuite	47.2	55 000	55 000
	48	1 620 354	1 032 719

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. Revenus reportés

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49	1 325	1 219
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪	54.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55	777 355	724 361
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	97 656	49 916
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60		
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Loisirs	62.1	15 569	15 569
	63	891 905	791 065

Note

Voici le détail des variations des différents fonds pour l'année 2024 :

Fonds	Solde 2023	Perçus	Utilisés	Solde 2024
Fonds réfection et entretien de certaines voies publiques	724 361	60 967	(7 973)	777 355
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	49 916	47 740		97 656
Autres - Loisirs	15 569			15 569

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,57	5,55	2025	2042	64	9 508 400	10 511 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	9 508 400	10 511 000
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(23 275)	(45 595)
					72	9 485 125	10 465 405

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2025	73		965 800			965 800
2026	74		790 200			790 200
2027	75		776 900			776 900
2028	76		805 800			805 800
2029	77		835 900			835 900
2030 et plus	78		5 333 800			5 333 800
	79		9 508 400			9 508 400
Intérêts et frais accessoires	80					
	81		9 508 400			9 508 400

Note

Voici les dates et les montants de refinancement prévus pour les prochaines périodes:

2025 : 0 \$

2026 : 823 000 \$

2027 : 2 373 600 \$

2028 : 1 122 500 \$

2029 : 1 984 200 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

13. Avantages sociaux futurs

	2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	24 524
Autres régimes (REER et autres)	88	24 387
Régimes de retraite des élus municipaux	89	
	90	24 524
		24 387

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

14. Autres passifs

	2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	
Autres		
▪	93.1	
	94	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	
Passifs engagés	96	
Passifs réglés	97	()
Charge de désactualisation ¹	98	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	6 776 167			6 776 167
Eaux usées	102	3 451 641			3 451 641
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	12 462 615	711 675	(65 590)	13 239 880
Autres					
▪ Parcs et terrains de jeux	104.1	1 011 820			1 011 820
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	4 046 707			4 046 707
Améliorations locatives	107				
Véhicules	108	3 983 457	164 639		4 148 096
Ameublement et équipement de bureau	109	238 316	26 509		264 825
Machinerie, outillage et équipement divers	110	1 045 652	93 911		1 139 563
Terrains	111	233 293	23 916		257 209
Autres	112				
	113	33 249 668	1 020 650	(65 590)	34 335 908
Immobilisations en cours	114	130 672		65 590	65 082
	115	33 380 340	1 020 650		34 400 990
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	1 644 050	176 823		1 820 873
Eaux usées	117	1 447 381	86 291		1 533 672
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	2 424 863	330 324		2 755 187
Autres					
▪ Autres	119.1	283 280	43 676		326 956
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	1 555 181	94 647		1 649 828
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	2 508 937	251 898		2 760 835
Ameublement et équipement de bureau	124	187 456	21 678		209 134
Machinerie, outillage et équipement divers	125	598 234	64 264		662 498
Autres	126				
	127	10 649 382	1 069 601		11 718 983
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	22 730 958			22 682 007
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	()	()	()	()
Valeur comptable nette	131				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

16. Propriétés destinées à la revente

		2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132		
Immeubles industriels municipaux	133	62 773	62 773
Autres	134		
	135	62 773	62 773
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	62 773	62 773

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	138.1				
	139				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	140.1				
	141				
VALEUR COMPTABLE NETTE	142				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2024	2023
Frais payés d'avance			
▪ Assurances	143.1		126 741
▪ Abonnement	143.2	41 039	
Autres			
▪	144.1		
	145	41 039	126 741

Note**19. Obligations contractuelles**

S/O

20. Droits contractuels

S/O

21. Passifs éventuels

S/O

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪	146.1		
	147		
Dettes à long terme			
▪	148.1		
	149		
	150		

S/O

B) Auto-assurance

S/O

C) Poursuites

Une demande introductive d'instance a été signifiée à la Municipalité le 21 décembre 2020 dans laquelle la demanderesse réclame une somme de 223 129 \$ suite à des difficultés contractuelles dans le cadre de l'exécution d'un contrat. Une action en garantie fut signifiée par la Municipalité dans le cadre de ce litige ce qui diminuera la part à payer de la municipalité en lien avec cette poursuite. Un passif de 55 000 \$ a été comptabilisé à cet effet. Un règlement à l'amiable a été conclu le 21 janvier 2025.

De plus, la municipalité fait l'objet d'une poursuite judiciaire dans le cadre d'un différend relatif à une servitude depuis 2022. Sur la base des informations disponibles à la date du rapport, le montant réclamé s'élève à environ 75 000 \$, auquel s'ajoutent les intérêts. Après analyse de la situation et sur la base des informations disponibles à la date de clôture, il est jugé improbable que cette procédure donne lieu à un déboursé financier significatif pour la municipalité. En conséquence, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers à cet égard.

Finalement, un ancien employé réclame une indemnisation pour la perte de salaire subie depuis son congédiement, ainsi que des dommages moraux et une indemnité en contrepartie de sa renonciation à la réintégration. Le montant total de la perte salariale reste à préciser, le dossier n'ayant pas encore été pris en délibéré par le tribunal.

D) Autres

À la suite du 31 décembre 2024, de nouveaux règlements d'emprunt ont été adoptés. Ceux-ci sont présentés ci-dessous à titre d'événements postérieurs.

Règlement d'emprunt parapluie 02-23 décrétant un emprunt au montant de 1 000 000 \$ pour l'achat de véhicules et d'équipements pour le service des travaux publics, n'a pas été reçu à la date du présent rapport.

Règlement d'emprunt parapluie 03-23 décrétant un emprunt au montant de 1 500 000 \$ pour l'achats d'immobilisations, n'a pas été reçu à la date du présent rapport.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement d'emprunt 03-25 décrétant un emprunt au montant de 505 000 \$ pour le pavage du chemin Braun, n'a pas été reçu à la date du présent rapport.

Règlement d'emprunt parapluie 04-25 décrétant un emprunt au montant de 750 000 \$ pour l'achat de véhicules et d'équipements pour le service des travaux publics, n'a pas été reçu à la date du présent rapport.

Emprunt par billet regroupant les règlements d'emprunts 07-10, 05-10, 10-09 et 05-15 décrétant un emprunt au montant de 468 300 \$ pour des dépenses en immobilisations encaissé en 2026 pour refinancer les montants de ces règlements.

22. Actifs éventuels

S/O

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

Les activités n'entraînant pas de mouvement de trésorerie sont les suivantes :

- Immobilisations corporelles en contrepartie des :
 - Crédoiteurs et frais courus : 419 341 \$

24. Redressement aux exercices antérieurs

La municipalité a constaté qu'une somme de taxes municipales à recevoir liée au compte de la CCN a été radiée au 31 décembre 2023. Or, cette même créance avait déjà fait l'objet d'une radiation au 31 décembre 2022. Par conséquent, la radiation comptabilisée en 2023 constitue une double radiation de la même créance.

Cette erreur a eu pour effet de sous-évaluer le poste « Débiteurs - Taxes municipales » de 242 643 \$ au 31 décembre 2023. Afin de corriger cette situation, au 31 décembre 2023, la Municipalité a augmenté le poste « Débiteurs - Taxes municipales » de 242 643 \$, avec contrepartie au poste Revenus - compensation de tenant lieu de taxes.

Au 31 décembre 2024, le solde de l'excédent accumulé au début de l'exercice a été augmenté de 242 643 \$ afin de refléter cet ajustement, ce qui le rend conforme au solde de l'excédent accumulé à la fin de l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

25. Données budgétaires

L'état de résultats et l'état de la variation des actifs nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'organisme municipal.

26. Instruments financiers

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme municipal est exposé à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour l'organisme municipal sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie et aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités).

L'exposition maximale de l'organisme municipal au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque l'organisme municipal évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. L'organisme municipal ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, l'organisme municipal croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2024	2023
Non en souffrance	161 758	180 706
En souffrance :	-	-
moins de 30 jours	-	-
de 30 à 60 jours	-	-

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme municipal éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. L'organisme municipal gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'organisme municipal établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit:

2024	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires					
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	1 509 440				1 509 440
Dettes	965 800	1 567 100	1 641 700	5 333 800	9 508 400
Subventions à recevoir liées aux dettes	(406 082)	(451 067)	(458 622)	(936 160)	(2 251 931)
	2 069 158	1 116 033	1 183 078	4 397 640	8 765 909

2023	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires					
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	964 680				964 680
Dettes	1 006 000	1 805 600	1 610 100	6 089 300	10 511 000
Subventions à recevoir liées aux dettes	(400 253)	(630 705)	(454 776)	(1 171 068)	(2 656 802)
	1 570 427	1 174 895	1 155 324	4 918 232	8 818 878

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de taux d'intérêt. L'organisme municipal est exposé à ce risque.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de l'organisme municipal est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme l'organisme municipal prévoit rembourser ses dettes selon l'échéance prévue, il est peu exposé à ce risque.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

2024	Taux d'intérêt fixe		Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie			1 585 102	1 585 102
Passif financiers				
Emprunts temporaires				
Dettes	9 508 400			9 508 400

2023	Taux d'intérêt fixe		Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie			909 835	909 835
Passif financiers				
Emprunts temporaires				
Dettes	10 511 000			10 511 000

Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation comparable à celle de l'exercice 2024.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

		Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	8 048 124	8 326 702		8 326 702	7 966 902
Compensations tenant lieu de taxes	2	764 192	707 098		707 098	988 390
Quotes-parts	3					
Transferts	4	1 582 884	1 565 610		1 565 610	1 132 030
Services rendus	5	319 837	299 049		299 049	278 127
Imposition de droits	6	355 818	506 314		506 314	655 892
Amendes et pénalités	7	400	1 400		1 400	1 397
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	83 700	265 407		265 407	216 950
Autres revenus	10		7 300		7 300	33 981
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	11 154 955	11 678 880		11 678 880	11 273 669
Investissement						
Taxes	13					
Quotes-parts	14					
Transferts	15		1 808 341		1 808 341	
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17					
Autres	18					
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21		1 808 341		1 808 341	
	22	11 154 955	13 487 221		13 487 221	11 273 669
Charges						
Administration générale	23	1 725 774	1 580 444	38 649	1 619 093	1 363 078
Sécurité publique	24	2 561 989	2 337 273	93 607	2 430 880	2 615 684
Transport	25	3 067 026	2 717 897	546 883	3 264 780	3 134 350
Hygiène du milieu	26	1 383 028	1 261 706	295 181	1 556 887	1 541 158
Santé et bien-être	27	8 000				
Aménagement, urbanisme et développement	28	473 370	296 354	2 257	298 611	413 030
Loisirs et culture	29	605 450	554 478	93 024	647 502	623 008
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	367 261	416 558		416 558	369 663
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	989 114	1 069 601	1 069 601		
	34	11 181 012	10 234 311		10 234 311	10 059 971
Excédent (déficit) lié aux activités	35	(26 057)	3 252 910		3 252 910	1 213 698

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalisations	Réalisations
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(26 057)	3 252 910	1 213 698
Moins : revenus d'investissement	2	()	1 808 341	()
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(26 057)	1 444 569	1 213 698
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4	989 114	1 069 601	1 055 777
Produit de cession	5			
(Gain) perte sur cession	6			
Réduction de valeur / Reclassement	7			
	8	989 114	1 069 601	1 055 777
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-valeur / Réduction de valeur	14			
	15			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17	(829 786)	(602 347)	(648 967)
	18	(829 786)	(602 347)	(648 967)
Affectations				
Activités d'investissement	19	()	10 360	135 206
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			80 723
Excédent de fonctionnement affecté	21			250 000
Réserves financières et fonds réservés	22	(133 271)	(118 475)	(114 192)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(133 271)	(128 835)	81 325
	26	26 057	338 419	488 135
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		1 782 988	1 701 833

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	1 808 341	
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2	(26 509)	()
Sécurité publique	3	()	()
Transport	4	(994 141)	(405 417)
Hygiène du milieu	5	()	(356 948)
Santé et bien-être	6	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	()	()
Loisirs et culture	8	()	(133 465)
Réseau d'électricité	9	()	()
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	()	()
	11	(1 020 650)	(895 830)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12	()	()
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13	()	()
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14		
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	10 360	135 206
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16	104 464	111 524
Excédent de fonctionnement affecté	17		
Réserves financières et fonds réservés	18	54 083	(28 015)
	19	168 907	218 715
	20	(851 743)	(677 115)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	956 598	(677 115)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	2 580 339	2 022 335	1 918 717
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	488 573	326 616	304 258
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7			
Autres biens et services	8	3 714 662	3 435 513	3 681 861
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	137 648	182 137	143 670
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	164 613	158 983	193 156
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13	65 000	75 438	32 837
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	2 936 918	2 936 521	2 675 193
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17			
Autres	18	98 145	26 495	49 502
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19	989 114	1 069 601	1 055 777
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
- Provision pour poursuite	21.1	6 000	672	5 000
	22	11 181 012	10 234 311	10 059 971

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	4 679 303	3 013 918
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 974 987	1 058 880
Réserves financières et fonds réservés	3	317 550	232 408
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 (	)(	)
Financement des investissements en cours	5	(1 468 786)	(1 501 666)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	15 506 160	14 952 764
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	21 009 214	17 756 304
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	4 679 303	3 013 918
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	4 679 303	3 013 918
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Égouts	12.1	128 603	128 603
▪ Budget	12.2		
▪ Pistes récréatives	12.3	300 000	300 000
▪ Aînés-senior	12.4	355	355
▪ Service incendie	12.5	9 333	9 333
▪ Travaux voirie réseau routier	12.6	1 250 276	344 008
▪ Barrière Terry-Fox	12.7	11 000	11 000
▪ Centre Communautaire Luskville	12.8	34 839	25 000
▪ Mesure d'urgence	12.9	240 581	240 581
	13	1 974 987	1 058 880
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	1 974 987	1 058 880

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	17.1		
	18		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪	19.1		
	20		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21	191 367	147 725
Organismes contrôlés et partenariats	22		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23	63 933	63 933
Organismes contrôlés et partenariats	24		
Montant non réservé			
Administration municipale	25		
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Fonds local d'investissement	27		
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	62 250	20 750
Autres			
▪	30.1		
	31	317 550	232 408
	32	317 550	232 408

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

2024

2023

VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)**Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir****Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables**

Avantages sociaux futurs

Déficit initial au 1^{er} janvier 2007

Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite

33 () ()

Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs

34 () ()

Avantages postérieurs au 1^{er} janvier 2007

Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite

Mesure d'allègement pour la crise financière 2008

35 () ()

Mesure d'allègement pour la COVID-19

36 () ()

Autres

37 () ()

Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs

38 () ()

39 () ()

Assainissement des sites contaminés

40 () ()

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

41 () ()

Appariement fiscal pour revenus de transfert

42 () ()

Autres

▪

43.1 () ()

44 () ()

Autres mesures d'allègement fiscal

Mesures relatives à la TVQ

Utilisation du fonds général

45 () ()

Utilisation du fonds de roulement

46 () ()

Mesures relatives à la COVID-19

Utilisation du fonds général

47 () ()

Utilisation du fonds de roulement

48 () ()

Autres

▪

49.1 () ()

50 () ()

Financement à long terme des activités de fonctionnement

Mesure relative à la TVQ

51 () ()

Mesure relative à la COVID-19

52 () ()

Frais d'émission de la dette à long terme

53 () ()

Dette à long terme liée au FLI et au FLS

54 () ()

Autres

▪

55.1 () ()

56 () ()

Éléments présentés à l'encontre des DCTP

Financement des activités de fonctionnement

57

Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement

58

Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI

59

Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement

60

Autres

▪

61.1

62

63 () ()

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	64		
Investissements à financer	65 (	1 468 786)(	1 501 666)
	66	(1 468 786)	(1 501 666)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67	22 682 007	22 730 958
Propriétés destinées à la revente	68	62 773	62 773
Prêts	69		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71		
	72	22 744 780	22 793 731
Ajustements aux éléments d'actif	73		
	74	22 744 780	22 793 731
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	75 (	9 485 125)(	10 465 405)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 (	23 275)(	45 595)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77	2 269 780	2 670 033
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79		
	80 (	7 238 620)(	7 840 967)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 (	)(	)
	82 (	7 238 620)(	7 840 967)
	83	15 506 160	14 952 764

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3	
Charge de l'exercice	4 (	)(
Cotisations versées par l'employeur	5	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	
Provision pour moins-value	12 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	)(
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20	
Cotisations salariales des employés	21 (	)(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)(
	23	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	
Rendement espéré des actifs	32 (	)(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	
Charge de l'exercice	34	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	() ()
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	
Prestations versées au cours de l'exercice	39	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	
DMERCA du nouveau volet	45	
DMERCA de l'ancien volet	46	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%
Autres hypothèses économiques		
▪	52.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite

53

Autres avantages sociaux futurs

54

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 (	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice		
avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	
	72	
Cotisations salariales des employés	73 (	)(
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 (	)(
	75	
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres		
▪	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	
Rendement espéré des actifs	84 (	)(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	
Charge de l'exercice	86	
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 (	)(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	
Prestations versées au cours de l'exercice	91	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	
Autres hypothèses économiques		
▪	103.1	

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		1
Description des régimes et autres renseignements		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106	24 524	24 387
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110	24 524	24 387

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		
Description des régimes et autres renseignements		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117		
Description du régime		2024	2023
Cotisations des élus au RREM	118		
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119		
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120		
	121		

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TAXES		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	6 079 954	6 366 546	6 018 994
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	757 065	727 577	762 339
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	114 298	112 404	115 499
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	6 951 317	7 206 527	6 896 832
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	270 919	273 510	261 431
Égout	13	121 875	124 900	122 431
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	560 382	571 347	549 663
Autres				
▪ Recyclage	16.1	113 631	115 274	106 305
Centres d'urgence 9-1-1	17	30 000	35 144	30 240
Service de la dette	18			
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	1 096 807	1 120 175	1 070 070
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	1 096 807	1 120 175	1 070 070
	27	8 048 124	8 326 702	7 966 902

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30	670	658	658
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31			
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	50 683	53 866	59 062
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	51 353	54 524	59 720
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	712 839	652 574	928 670
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39	712 839	652 574	928 670
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	764 192	707 098	988 390

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50			
Sécurité civile	51	300		
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53	513 837	510 611	468 455
Enlèvement de la neige	54	174 000	174 470	174 482
Autres	55			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56			
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63	29 217	7 689	3 300
Réseau de distribution de l'eau potable	64	186 257	154 665	19 594
Traitement des eaux usées	65			
Réseaux d'égout	66			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67	57 000		22 985
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68			
Tri et conditionnement	69			
Autres	70			
Autres	71			
Cours d'eau	72			
Protection de l'environnement	73			
Autres	74			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75			
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			
Rénovation urbaine	80			
Promotion et développement économique	81			
Autres	82			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	83			
Activités culturelles				
Bibliothèques	84			
Autres	85	5 000	4 413	4 283
Réseau d'électricité	86			
	87	965 611	851 848	693 099

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT			
Administration générale	88		
Sécurité publique			
Police	89		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	90		
Autres	91		
Sécurité civile	92		
Autres	93		
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	94		
Enlèvement de la neige	95		
Autres	96		
Transport collectif			
Transport en commun			
Transport régulier	97		
Transport adapté	98		
Transport scolaire	99		
Autres	100		
Transport aérien	101		
Transport par eau	102		
Autres	103		
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104		
Réseau de distribution de l'eau potable	105	1 808 341	
Traitement des eaux usées	106		
Réseaux d'égout	107		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	108		
Matières recyclables			
Collecte sélective			
Collecte et transport	109		
Tri et conditionnement	110		
Autres	111		
Autres	112		
Cours d'eau	113		
Protection de l'environnement	114		
Autres	115		

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)			
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	116		
Autres	117		
Sécurité du revenu	118		
Autres	119		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	120		
Rénovation urbaine	121		
Promotion et développement économique	122		
Autres	123		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	124		
Activités culturelles			
Bibliothèques	125		
Autres	126		
Réseau d'électricité	127		
	128	1 808 341	

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130			
Neutralité	131			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132		200	
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133	300 000	371 377	342 639
Fonds de développement des territoires	134			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	317 273	317 272	96 292
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
Autres	138		24 913	
	139	617 273	713 762	438 931
TOTAL DES TRANSFERTS	140	1 582 884	3 373 951	1 132 030

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143			
	144			
Sécurité publique				
Police	145			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	146			
Autres	147	5 000	1 360	
Sécurité civile				
Autres	148			
	149			
	150	5 000	1 360	
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151	18 000	32 132	
Enlèvement de la neige	152			
Autres	153			
Transport collectif				
Autres	154			
	155			
	156	18 000	32 132	
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
Réseau de distribution de l'eau potable	157			
Traitement des eaux usées	158			
Réseaux d'égout	159			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	160			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	161			
Tri et conditionnement	162			
Autres	163			
Autres	164			
Cours d'eau	165			
Protection de l'environnement	166			
Autres	167			
	168			
	169			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)	Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)			
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	170		
Autres	171		
Autres	172		
	173		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	174		
Rénovation urbaine	175		
Promotion et développement économique	176		
Autres	177		
	178		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	179		
Activités culturelles			
Bibliothèques	180		
Autres	181		
	182		
Réseau d'électricité	183		
	184	23 000	33 492

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffes et application de la loi	185	167 137	166 741	158 973
Évaluation	186			
Autres	187	10 200	9 433	10 163
	188	177 337	176 174	169 136
Sécurité publique				
Police	189			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	190			
Autres	191			3 036
Sécurité civile	192			
Autres	193			
	194			3 036
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	195			
Enlèvement de la neige	196			
Autres	197	800	1 520	780
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	198			
Transport adapté	199			
Transport scolaire	200			
Autres	201			
Autres	202			
	203	800	1 520	780
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	204			
Réseau de distribution de l'eau potable	205			
Traitement des eaux usées	206			
Réseaux d'égout	207			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	208			
Matières recyclables	209			
Autres	210			
Cours d'eau	211			
Protection de l'environnement	212			
Autres	213	17 000	14 105	13 091
	214	17 000	14 105	13 091

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	220			
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222			
Autres	223			
	224			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	225			
Activités culturelles				
Bibliothèques	226			
Autres	227	101 700	73 758	92 084
	228	101 700	73 758	92 084
Réseau d'électricité	229			
	230	296 837	265 557	278 127
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	319 837	299 049	278 127

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	232	40 550	52 956	45 039
Droits de mutation immobilière	233	315 268	453 358	610 853
Droits sur les carrières et sablières	234			
Autres	235			
	236	355 818	506 314	655 892
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	237	400	1 400	1 397
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	238			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	239	83 700	265 407	216 950
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240			
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246			
Autres contributions	247			
Redevances réglementaires	248			
Autres	249		7 300	33 981
	250		7 300	33 981
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	251			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	219 506	203 997		203 997	184 807
Greffé et application de la loi	2					1 591
Gestion financière et administrative	3	1 295 923	1 170 534	38 649	1 209 183	981 157
Évaluation	4	205 345	205 241		205 241	190 523
Gestion du personnel	5					
Autres						
▪ Provision pour poursuite	6.1					5 000
▪ Mauvaises créances	6.2	5 000	672		672	
	7	1 725 774	1 580 444	38 649	1 619 093	1 363 078
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	1 955 259	1 960 419		1 960 419	1 935 219
Sécurité incendie						
Premiers répondants	9					
Autres	10	582 730	349 524	93 607	443 131	523 753
Sécurité civile	11					130 408
Autres	12	24 000	27 330		27 330	26 304
	13	2 561 989	2 337 273	93 607	2 430 880	2 615 684
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	1 797 757	1 427 053	537 173	1 964 226	1 898 385
Enlèvement de la neige	15	1 009 708	967 323	9 710	977 033	959 395
Éclairage des rues	16	30 000	16 832		16 832	16 687
Circulation et stationnement	17	29 000	22 124		22 124	122
Transport collectif						
Transport en commun	18	90 749	171 945		171 945	149 949
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21	109 812	112 620		112 620	109 812
	22	3 067 026	2 717 897	546 883	3 264 780	3 134 350

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	179 810	209 701	100 378	310 079	244 180
Réseau de distribution de l'eau potable	24	87 318	78 913	76 591	155 504	149 360
Traitement des eaux usées	25	82 422	81 588	86 291	167 879	141 105
Réseaux d'égout	26	39 453	36 436		36 436	25 350
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	275 680	225 205	15 251	240 456	341 662
Élimination	28	407 723	395 801	199	396 000	266 192
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	275 179	224 072	15 251	239 323	332 838
Tri et conditionnement	30					
Matières organiques						
Collecte et transport	31					
Traitement	32	20 000				18 420
Matériaux secs	33	15 443	9 990	1 220	11 210	22 051
Autres	34					
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37					
Protection de l'environnement	38					
Autres	39					
	40	1 383 028	1 261 706	295 181	1 556 887	1 541 158
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Habitation						
Logement social	41					
Autres	42					
Sécurité du revenu	43					
Autres	44	8 000				
	45	8 000				

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	46	473 370	296 354		296 354	410 774
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	47					
Autres biens	48					
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	49					
Tourisme	50			2 257	2 257	2 256
Autres	51					
Autres	52					
	53	473 370	296 354	2 257	298 611	413 030
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	54	89 743	122 838	52 105	174 943	165 393
Patinoires intérieures et extérieures	55					
Piscines, plages et ports de plaisance	56	1 550	751		751	860
Parcs et terrains de jeux	57	127 520	112 093	33 679	145 772	118 354
Parcs régionaux	58					
Expositions et foires	59					
Autres	60	95 179	50 076		50 076	65 567
	61	313 992	285 758	85 784	371 542	350 174
Activités culturelles						
Centres communautaires	62					
Bibliothèques	63	62 852	54 171	7 240	61 411	57 862
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	64					
Autres ressources du patrimoine	65					
Autres	66	228 606	214 549		214 549	214 972
	67	291 458	268 720	7 240	275 960	272 834
	68	605 450	554 478	93 024	647 502	623 008

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	70	283 734	318 800		318 800	317 057
Autres frais	71	18 527	22 320		22 320	19 769
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	72					
Autres	73	65 000	75 438		75 438	32 837
	74	367 261	416 558		416 558	369 663
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	989 114	1 069 601 (	1 069 601)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1		
Usines de traitement de l'eau potable	2		98 924
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4		
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	711 676	184 337
Ponts, tunnels et viaducs	7		
Systèmes d'éclairage des rues	8		
Aires de stationnement	9		
Parcs et terrains de jeux	10		130 643
Autres infrastructures	11		
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13		
Édifices communautaires et récréatifs	14		2 821
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		
Autres	17	164 639	392 073
Ameublement et équipement de bureau	18	26 509	
Machinerie, outillage et équipement divers	19	93 910	87 032
Terrains	20	23 916	
Autres	21		
	22	1 020 650	895 830

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité

		Réalisations 2024	Réalisations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1		
Usines de traitement de l'eau potable	2		98 924
Usines et bassins d'épuration	3		
Conduites d'égout	4		
Autres infrastructures	5	711 676	314 980
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6		
Usines de traitement de l'eau potable	7		
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9		
Autres infrastructures	10		
Autres immobilisations corporelles	11	308 974	481 926
	12	1 020 650	895 830

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	1 226 787		167 367	1 059 420
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	6 614 180		434 980	6 179 200
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	7 840 967		602 347	7 238 620
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	2 656 802		404 871	2 251 931
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	2 656 802		404 871	2 251 931
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14	13 231	4 618		17 849
	15	2 670 033	4 618	404 871	2 269 780
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	2 670 033	4 618	404 871	2 269 780
	19	10 511 000	4 618	1 007 218	9 508 400
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	10 511 000	4 618	1 007 218	9 508 400

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	9 508 400
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	1 468 786
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	
Débiteurs	8	2 251 931
Autres montants	9	17 849
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	8 707 406
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats	13	
Endettement net à long terme	14	8 707 406
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	606 609
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	9 314 015
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	9 314 015
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1			
Évaluation	2	205 345	205 241	190 523
Autres	3	283 227	283 071	181 764
Sécurité publique				
Police	4	1 925 259	1 925 274	1 904 979
Sécurité incendie	5	15 635	15 511	14 566
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	75 749	75 615	79 587
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	395 723	395 802	264 162
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Habitation	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	35 980	36 007	39 612
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	2 936 918	2 936 521	2 675 193

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	1 020 650	895 830
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	1 020 650	895 830

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	5,00	35,00	6 149,00	378 721	43 216	421 937
Professionnels	2						
Cols blancs	3	11,50	35,00	13 212,00	432 630	77 719	510 349
Cols bleus	4	40,50	40,00	27 095,00	956 876	185 908	1 142 784
Policiers	5						
Pompiers	6	25,00	1,00	4 795,00	110 665	10 414	121 079
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	82,00		51 251,00	1 878 892	317 257	2 196 149
Élus	9	7,00			143 443	9 359	152 802
	10	89,00			2 022 335	326 616	2 348 951

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	7 689				7 689
Réseau de distribution de l'eau potable	3	62 127	552 575	1 348 304		1 963 006
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	1 398 843		4 413		1 403 256
	7	1 468 659	552 575	1 352 717		3 373 951

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3		
	4		
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	34 140	28 078
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	34 140	28 078
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	275 993	262 014
Enlèvement de la neige	12		
Autres	13		
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	275 993	262 014
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	33 303	31 719
Réseau de distribution de l'eau potable	18		
Traitement des eaux usées	19	8 969	10 950
Réseaux d'égout	20		
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25		
Autres	26		
	27	42 272	42 669
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33		
Rénovation urbaine	34		
Promotion et développement économique	35		
Autres	36		
	37		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38		
Activités culturelles			
Bibliothèques	39		
Autres	40	64 153	36 902
	41	64 153	36 902
Réseau d'électricité	42		
	43	416 558	369 663

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Garry Dagenais	1.1	Conseiller	10 764	5 378		
Jean Amyotte	1.2	Conseiller	10 764	5 378		
Diane Lacasse	1.3	Conseiller	10 764	5 378		
Caryl Mccann	1.4	Conseiller	10 764	5 378		
Serge Laforest	1.5	Conseiller	10 764	5 378		
Chantal Allen	1.6	Conseiller	10 764	5 378		
Roger Larose	1.7	Maire	32 267	16 133	28 997	280

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre

1 580 000 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?

2 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

3 60 967 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?

4 ☒ ☐

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille

5 \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement

6 \$

Ligne 3 : Autres revenus

7 \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille

8 \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value

9 \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses

10 \$

Ligne 9 : Autres charges

11 \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

12 \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille

13 \$

Ligne 14 : Débiteurs

14 \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement

15 \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value

16 \$

Ligne 19 : Créanciers et charges à payer

17 \$

Ligne 20 : Revenus reportés

18 \$

Ligne 21 : Dette à long terme

19 \$

Ligne 24 : Libres

20 \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts

21 \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts

22 \$

Montant des pardons de prêts constatés

Solde cumulatif au début de l'exercice

23 \$

Constatés au cours de l'exercice

24 \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice

25 \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27		\$
Ligne 3 : Autres revenus	28		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31		\$
Ligne 9 : Autres charges	32		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34		\$
Ligne 14 : Débiteurs	35		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37		\$
Ligne 19 : Créiteurs et charges à payer	38		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40		\$
Ligne 24 : Libres	41		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43		\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

44 ☒ ☐

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

45 47 740 \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

46 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024

47 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

48 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

49 \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

50 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

51 \$

Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54 ☐ ☒

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55 ☐ ☐

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60 ☐ ☒

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 _____ \$

- b) autres formes d'aide

62 _____ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63 ☐ ☒

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<p>11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM?</p> <p>Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM?</p> <p>Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024</p>	65	☒	☐	
<p>12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024</p> <p>Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024</p>	66	☐	☒	
<p>13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du <i>Volet entretien</i> du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD</p> <p>Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :</p> <p>a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver ▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été <ul style="list-style-type: none"> Systèmes de sécurité Chaussées pavées - entretien préventif Chaussées pavées - entretien palliatif Chaussées en gravier - entretien préventif Chaussées en gravier - entretien palliatif Systèmes de drainage Abords de routes Total des dépenses relatives à l'entretien d'été <p>b) Dépenses d'investissement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver ▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été <p>c) Total des frais encourus admissibles</p> <p>d) Description des dépenses d'investissement</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Relatives à l'entretien d'hiver : ▪ Relatives à l'entretien d'été : <p>e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :</p> <p>f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :</p>	67	\$		
	68	\$		
	69	1 239 148		\$
	70	967 323		\$
	71	249 301		\$
	72	104 849		\$
	73	69 900		\$
	74	626 755		\$
	75	417 837		\$
	76			\$
	77			\$
	78	1 468 642		\$
	79			\$
	80			\$
	81	2 435 965		\$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution 82 26-03-5824

b) Date d'adoption de la résolution 83 2026-03-10

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

84 ☒ ☐

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution 85 23-05-4952

b) Date d'adoption de la résolution 86 2023-05-09

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 87 _____

b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 88 _____

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) 89 _____

d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) 90 _____

e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) 91 _____

f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) 92 _____

g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) 93 _____

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) 94 199

i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 95 _____

j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 96 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

☐☒

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

☐☒

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2

☐☐

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

☒☐

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?
5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

4

☐☒

5

☐☒

6

☐☒

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

7

☐☒

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

8

☐☐

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- AA ☒ J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- AA ☒ Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- AA ☒ Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil :

15 septembre 2026

Nom du signataire :

MARIO Allen

Fonction du signataire :

Directeur Général

Date de transmission au Ministère :

16 octobre 2026

Date et heure de la dernière modification : 2026-09-07 21:26